

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/10/2011

Réception par le Prefet : 19/10/2011

Publication : 25/10/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-10-6-1

Séance du mardi 18 octobre 2011

GERPLAN MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS C251 C751

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général


APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'attribuer une subvention :

- à la commune de BEBLENHEIM pour la réalisation d'un sentier d'interprétation, dont le montant serait de 8.801 € (montant éligible de 22.002 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la commune de RIQUEWIHR pour la réalisation d'un sentier d'interprétation, dont le montant serait de 8.961 € (montant éligible de 22.401 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la commune d'OBERSAASHEIM pour la réalisation d'un sentier d'interprétation dont le montant serait de 6.758 € (montant éligible de 24.134 €, taux d'intervention de 28 %), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la communauté de communes de Cernay et Environs pour la renaturation des zones d'activités et industrielles de Cernay et d'Uffholtz, dont le montant serait de 2.448 € (montant éligible de 15.301 €, taux d'intervention de 16 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;

- à la communauté de communes de la Porte d'Alsace pour la renaturation de la zone humide des Vernettes à Valdieu-Lutran, dont le montant serait de 1.508 € (montant éligible de 5.025€, taux d'intervention de 30%), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour son programme de sensibilisation à l'environnement 2011, dont le montant serait de 4.735 € (montant éligible de 21.089 €, taux d'intervention de 22,5 %), qui seront prélevés sur le programme C751 chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 18 OCTOBRE 2011

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2011

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|--|----------------------------|--------------|-----------------------------|
| GPL03895 | BEBLLENHEIM Réalisation d'un sentier de découverte à Beblenheim | 22 002,00 | 40% | 8 801,00 |
| GPL03897 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS Renaturation des zones d'activités et industrielles de Cernay et d'Uffholtz Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 6 120,00 € | 15 301,00 | 16% | 2 448,00 |
| GPL03891 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE Renaturation d'une zone humide à Valdieu-Lutran | 5 025,00 | 30% | 1 508,00 |
| GPL03832 | OBERSAASHEIM Aménagement d'un sentier d'interprétation à Obersaasheim Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 5 601,00 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH : 5 601,00 € | 24 134,00 | 28% | 6 758,00 |
| GPL03849 | RIQUEWIHR Réalisation d'un sentier d'interprétation à Riquewihr | 22 401,26 | 40% | 8 961,00 |
| | | | Total | 28 476,00 |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 18 OCTOBRE 2011

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2011**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant de la subvention |
|--------------|--|-----------------------------|
| GPL03881 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Programme de sensibilisation à l'environnement jeune public Montant subventionnable : 21 089,00 Taux : 22,45% | 4 735,00 |
| Total | | 4 735,00 |